ENQUÊTES DIVERSES. — M. D'Hermiès, commissaire enquêteur, se tiendra à la Mairie, jeudi 4 mars, de 14 à 16 h., pour recevoir les déclarations des habitants relatives au dossier de demande d'installation d'une tuerie particulière, rue de Lille, par M. Cyrille Meglevède et les déclarations sur le projet de lotissement de terrain au lieu dit « Le Calvaire », par la Société d'habitations à bon marché « Notre Cité ».

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi 3 mars, à 15 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau, et jeudi, à la même heure, à la Mairie, pour le quartier du Centre.

COURS DE SOLFEGE. — Des cours de solfège ont lieu le mardi, à 19 h., au siège de la Fanfare pour les élèves de 1re année, et le mercredi, à la même heure, pour ceux de 2e année. Les parents peuvent y envoyer leur garçon le mardi pour présentation aux professeurs.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — En nettoyant son métier, l'ouvrière Cécile Calleu, 44 ans, 23, rue de Marcq, à Wasquehal, a eu l'annulaire pris entre deux poulies. 12 jours de repos. — Mlle Lucienne Debiock, 16 ans, bacleuse, rue Henri Carette, à Wasquehal, s'est cogné la main contre les aiguettes du métier et s'est fait une contusion à l'annulaire gauche. 12 jours de repos. — Le sieur Arthur Voisin, 50 ans, 252, rue de Tourcoing, à Marcq, a reçu un morceau de bois dans le doigt au cours de son travail. 12 jours de repos.

— Un accident s'est produit hier soir, vers 18 h. 30, dans la rue de Tourcoing, en face de l'estaminet Bargeron, 116, rue de Tourcoing. M. Charles Vermeire, ouvrier de bains de la Coopérative « La Prolétarienne », demeurant à Roubaix, 17, rue Leverrier, a glissé du marchepied en voulant descendre de voiture et a été projeté sous les roues, dont une lui passa sur les jambes. Relevé par des témoins de l'accident, l'infortuné portait des contusions à la jambe droite et au pied gauche, ainsi qu'à l'avant-bras droit. Le blessé a été reconduit à son domicile après avoir reçu les soins que nécessitait son état.

FÉLIX POTIN Grand'Place LILLE
LIVRE A DOMICILE
à TOURCOING le LUNDI
SUR DEMANDE { Envoi du catalogue. Envoi échantillons vins. Visite du représentant. 16041

WATTRELOS

LE 3e CONCOURS DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE ROUBAIX, TOURCOING, LANNOY ET LEURS CANTONS

Le troisième Concours d'Hiver, le dernier de la saison, a eu lieu hier Dimanche. Ce concours comprenait quatre catégories : 1° Gymnastes âgés de plus de 18 ans : 72 concurrents ; 2° Gymnastes âgés de moins de 18 ans : 93 concurrents ; Pupilles de 13 à 15 ans : 88 concurrents ; Pupilles de moins de 13 ans : 81 concurrents.

Commencées à 8 heures, les épreuves se déroulèrent normalement au local de la Gauloise, aux ateliers de construction Haustrate et Cie et au Jardin Municipal.

A 11 heures, le concours était terminé, grâce à l'organisation assurée par la Gauloise de Wattrelos. Aussi le Président de la Fédération n'a pas ménagé ses félicitations aux organisateurs, à la tête desquels il faut placer MM. Paul Debeurme, président ; Henri Vergin, chef ; Verhée, Imbrecht, Henri Lecomte, vice-président ; Gustave Leclercq, secrétaire et les membres du Comité de la Gauloise.

Avant la proclamation des résultats, qui eut lieu au local de la Gauloise, M. Jean Desruelles, remercia la Municipalité de Wattrelos pour l'aide apportée aux organisateurs. Il remercia aussi chaleureusement de leur présence MM. Philippe Leclercq-Lestienne, président d'honneur de la Gauloise ; Jules Piesvau, membre du Comité de permanence de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France ; Edmond Thieffry, président de l'Union de l'arrondissement de Lille et les Présidents des sociétés concurrentes. Il félicita les gymnastes et pupilles d'avoir répondu si nombreux à l'appel de la Fédération et fit ressortir les bienfaits de la gymnastique et les buts poursuivis par les sociétés.

Il eut également un mot aimable pour les jurés, qui ne marchandèrent pas leur concours et profita de la circonstance pour adresser ses félicitations à M. Marcel Lefebvre, vice-président de l'Espérance de Wasquehal, secrétaire général de la Fédération, à qui le gouvernement vient d'octroyer les palmes académiques pour les services rendus à l'Education physique depuis plus de 20 ans. Il lui offrit une magnifique gerbe de fleurs au nom de la Fédération toute entière. Il adressa également ses félicitations au vice-président de la Gauloise, M. Imbrecht, qui vient de recevoir également les palmes académiques.

Pour terminer, M. Desruelles remercia ses collègues du Comité de la Fédération et en particulier MM. Emile Debuisne, vice-président, Parent et Leclercq pour leur dévouement.

Nous publions, en vie sportive, des extraits du palmarès.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Pierre Lepontre, 36, rue Vauban. 19304

LES DROITS DE PLACE ET DE STATIONNEMENT. — En conformité d'un arrêté municipal du 26 février, le tarif des droits de place et de stationnement a été fixé comme suit :

Droits de place. — 30 centimes par mètre carré et par jour, quelle que soit la superficie occupée.

Droits de stationnement. — Les marchands qui stationnent dans les rues et places de la commune, paieront pour une journée, savoir : 0 fr. 90 pour une voiture à deux chevaux ; 0 fr. 75 pour une voiture attelée d'un cheval, mulet ou âne ; 0 fr. 60 pour une baladeuse attelée d'un cheval, mulet ou âne ; 0 fr. 45 pour une voiture à bras ou une baladeuse conduite à la main ; 0 fr. 30 pour une brouette, panier, sac, renfermant des marchandises et pour marchandises portées sur le bras et présentées d'une façon quelconque.

Ces marchands pourront bénéficier des abonnements à prix réduits comme suit :

Abonnement d'un mois donnant droit au stationnement pour tous les jours de la semaine : Voiture attelée de deux chevaux, 12 fr. ; voiture attelée d'un cheval, 9 fr. ; baladeuse attelée, 7 fr. 50 ; voiture à bras ou baladeuse, 6 fr. ; brouette, panier, etc., 3 fr. 75.

Abonnement d'un mois donnant droit au stationnement pour trois jours désignés de chaque semaine : Voiture attelée de deux chevaux, 9 fr. ; voiture attelée d'un cheval, 6 fr. ; baladeuse attelée, 5 fr. 25 ; voiture à bras ou baladeuse, 3 fr. 75 ; brouette, panier, etc., 2 fr. 50.

Abonnement d'un mois donnant droit au stationnement pour deux jours désignés de chaque semaine : Voiture attelée de deux chevaux, 6 fr. ; voiture attelée d'un cheval, 4 fr. 50 ; baladeuse attelée, 3 fr. 75 ; voiture à bras ou baladeuse, 3 fr. ; brouette, panier, etc., 2 francs.

Abonnement d'un mois donnant droit au stationnement un jour désigné de chaque semaine : Voiture attelée de deux chevaux, 3 fr. ; voiture attelée d'un cheval, 2 fr. 25 ; baladeuse attelée, 2 fr. ; voiture à bras ou baladeuse, 1 fr. 50 ; brouette, panier, etc., 1 fr.

LANNOY

LE PAIEMENT DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES, POUR LE MOIS DE FEVRIER, aura lieu :

A Touffiers : Vendredi 5 mars, de 9 h. à 10 h. 30, au débit de tabac Grimm.

A Hem (Petit-Lannoy) : Samedi 6 mars, de 9 h. à 10 h. 30, au débit Desmet.

A Lers : Mardi 9 mars, de 9 h. à 11 h., au débit de tabac Lory.

LYS

BÉNÉDICTION D'UNE STATUE DE SŒUR THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS, A LA CHAPELLE DE LA JUSTICE. — Une très nombreuse assistance se trouvait dimanche, dans la chapelle de la Justice, à la messe de 9 heures, au cours de laquelle M. l'abbé Bailleux, doyen de Lannoy, a béni une magnifique statue de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus. Dans une touchante allocution, M. le doyen a exalté les vertus de la sainte. Au cours de cette cérémonie, des musiciens de l'Harmonie des Amis Réunis, groupés sous la direction de M. Wanin, ont brillamment exécuté quelques morceaux de circonstance.

La quête a été faite par Mme Léon Boutemy.

A l'issue de la messe, des souvenirs de la bénédiction ont été distribués aux assistants.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Mme Augustine Rataille, 49 ans, fileuse chez M. Gouble-Boussemart, fabricant de couvertures, a reçu une écharde de bois dans le pouce droit au cours de son travail. 15 jours de repos.

TOUFFLERS

LA SOCIETE CANINE DE TOUFFLERS organise pour dimanche 11 avril, à 14 h., une démonstration-exposition de chiens, à laquelle sont déjà inscrits de nombreux et excellents sujets. Un jury composé de membres qualifiés de sociétés canines, examinera tous les chiens de police et de luxe, qui lui seront présentés, en vue de l'attribution de diplômes de beauté, la seule condition requise est l'inscription, à un Club, du chien présenté au jury. Les Clubs régionaux encore désireux de prendre part à ces épreuves, peuvent s'adresser jusqu'au 10 mars au plus tard, au secrétaire de la société, 51, rue de Roubaix.

Dimanche 7 mars, au siège, réunion générale obligatoire à 11 h. Sont invités à amener leurs chiens : MM. E. Bulteau, M. Locquignies, C. Duthieuw et F. Duthieuw.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 1er MARS :

Hôtel de Ville : Bureaux ouvert au public de 10 à 12 h. et de 14 à 16 heures.

Caisse d'Epargne : de 9 à 11 h. 30.

Etablissement municipal de bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Marché : 8 à 13 h.

Le quarantième anniversaire de l'Harmonie du Point-Central

L'historique de la Société

La Musique du Point-Central se prépare à fêter, au mois de mai prochain, le 40e anniversaire de sa fondation. Cette société, formée en fanfare en 1886, connut pendant de longues années la prospérité et les succès aux concours de Fresnes, Maisons-Laffitte, Denain furent la juste récompense de ses éminents directeurs, MM. E. Brutin, L. Lahousse, Cosnier, Alencon, Aug. Desoubrie.

L'activité des présidents MM. Goeman, Lasuy, Devallez, D. Avet, Ch Ritz père, P. Catteau ; la collaboration précieuse des professeurs, MM. Derbaudringhien, Victor et Léonard Bataille, permit à de nombreux jeunes gens du quartier de devenir d'excellents musiciens et de placer la fanfare au rang qu'elle occupa jusque la mobilisation. Les dévoués furent nombreux : nous ne pouvons les citer tous, mais une mention spéciale à M. E. Martins, qui fut secrétaire pendant de longues années.

Après l'armistice, ces dévoués se remirent à l'œuvre. Les répétitions malheureusement ne furent pas toujours suivies et la malchance s'y mettant la Commission d'un commun accord décida d'attendre des jours meilleurs.

En septembre 1924, un nouvel effort fut tenté et une collaboration plus étroite permit aux nouvelles énergies de s'organiser. La confiance dans le succès renaissait. Aux pionniers de la nouvelle heure, MM. J. Verdonck, M. Derbaudinghien, Aug. Delplanque, G. Delebarre, Arthur et Ch. Ritz, venaient se grouper des anciens de la Fanfare des Amis Réunis, MM. J. Delehoute, A. Marquette, P. Brandt, et des clarinettes des mieux appréciées, MM. J. Desmette, F. Dierieq.

La Musique du Point reprenait vie, mais l'effort à demander était des plus grands, le recrutement des musiciens très laborieux, la caisse vide. Toutes ces difficultés furent vaincues et le Point-Central se regroupa en harmonie.

Son siège actuel est rue du Blanc-Seau, 3, où des cours gratuits de solfège et d'instruments ont lieu sous la direction des professeurs, M. Dierieq, J. Verdonck, J. Desmette, A. Delplanque, J. Delehoute ; les élèves y viennent nombreux et assidus.

LA NOUVELLE COMMISSION

Dans son assemblée générale du 7 janvier, la Commission fut nommée comme suit :

Président honneur, M. P. Flipo-Masurel ; président actif, M. Ch. Ritz ; vice-président, M. J. Desmette ; chef, M. F. Dierieq ; sous-chef, M. J. Verdonck ; secrétaire, M. G. Delebarre ; secrétaire adjoint, M. Ch. Vanderhaegen ; trésorier, M. Derbaudinghien ; archiviste, M. Aug. Delplanque ; garde-matériel, M. J. Delnosé ; porte-drapeau, M. G. Castelain ; commissaires, MM. Victor Blaze, Paul Brandt, Firmin Debacker, Jules Prévost, Carlos Florin, Pierre Dufour, Arthur Mulleman.

Les fêtes anniversaires ont lieu en plein accord avec le Comité d'honneur, dont la présidence active est confiée à M. Ch. Ritz, l'as des fêtes populaires. Rien ne sera négligé pour donner à ces réjouissances le plus d'éclat possible. A cette occasion, nous verrons le vieux drapeau de la Fanfare défiler à côté du nouveau de l'Harmonie : le passé et le présent. Un appel est fait près des anciens et il sera entendu. La plus franche camaraderie est assurée.

Présageons à ces fêtes le succès qu'elles méritent, ce sera la récompense de l'actif Comité qui, dès maintenant, se met à la besogne et dont la ténacité égale la persévérance.

LES STATIONS ÉLECTRIQUES

M. l'abbé Courquin, l'érudit conférencier qui traite actuellement le brûlant sujet de « L'électricité dans son utilisation industrielle », a donné, vendredi à 15 h., salle de l'Ecole Industrielle, sa troisième causerie, et a fait faire à ses auditeurs, une visite détaillée des centrales électriques, en leur en expliquant le fonctionnement.

C'est d'abord une étude de la répartition du réseau du Nord-Ouest, qui s'étend sur le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, jusqu'à la Seine-Inférieure, puis l'étude des différentes centrales réparties sur ce réseau, où le fonctionnement des turbines se fait à la vapeur, à défaut de chute d'eau.

Pour obtenir une surface de chauffe suffisante, il a été adopté des chaudières d'un type spécial, o tout se fait automatiquement (Saint-Denis, Mines de Béthune, etc.) et seize chaudières fournissent vingt-cinq mille kilogs de vapeur à l'heure, sous une pression de vingt-quatre kg. !

Le charbon pulvérisé est servi mécaniquement et est brûlé dès son arrivée, de cette façon, il ne se produit aucune perte, aussi on ne voit pas de ces fumées noires comme dans nos villes.

La surface de chauffe d'une chaudière s'élève à 2.500 mètres carrés, et deux d'entre elles peuvent alimenter une turbine de 25 à 30.000 chevaux !

Tout a donc été combiné pour obtenir le maximum de rendement.

Le conférencier fait ensuite une étude détaillée des turbines, et en montre diverses, susceptibles de fournir 5.000, 10.000, 15.000 et 30.000 kw.

Après avoir vu cet outillage, M. l'abbé Courquin démontre comment on a su, par la création d'appareils spéciaux, supprimer les énormes bâtiments qui jusqu'ici étaient nécessaires, et qui deviennent inutiles par suite de la simplification du mécanisme des transformateurs.

On a pu, ainsi, économiser 600.000 francs sur une installation de station électrique.

L'orateur termine en montrant les avantages et les inconvénients de l'électrification de la France par le système de monopole, qui s'étendant sur tout le pays, peut nuire ou servir les intérêts industriels, et il déclare que par ce besoin de développer constamment les centrales électriques, on peut très bien arriver à ne plus répondre aux nécessités de l'heure dans des conditions aussi intéressantes que celles que l'on possédait jusqu'à ce jour.

M. l'abbé Courquin donne rendez-vous pour la prochaine fois ; il parlera de l'emploi de l'électricité dans l'usine.

La remise d'un fanion aux fifres scolaires à Tourcoing

De gauche à droite : MM. Désiré Scalbert, chef des fifres ; Amand Wagnon, président de la Fédération des Amicales ; Parsy, président des fifres

Dimanche matin, à 11 heures, a eu lieu dans la salle de la Fédération des Amicales Laïques, rue du Haze, la remise d'un fanion aux Fifres Scolaires de Tourcoing, par M. Wagnon, Président de la Fédération.

Dans l'assistance, on notait : MM. A. Parsy, adjoint au Maire ; Deborghère, Caillau, Cardon, Copin, Parsy, Scritte, conseillers municipaux ; Jules Parsy, Président et Nys, vice-président des Fifres Scolaires ; Rémy Parsy, président et Arnauld, secrétaire général de l'Union Post-Scolaire ; Proot, inspecteur de l'enseignement ; Labbé, proviseur du Lycée ; Louis Brunin, Geruez.

Les Fifres Scolaires étaient accompagnés de la Clique Scolaire et de la fanfare « Les Intimes », dirigés par leurs chefs respectifs : MM. Pourcelle et Ch. Bébiels.

M. Wagnon, en remettant le fanion à M. J. Parsy, rappela la fondation des Fifres Scolaires, qui, reconstitués, retrouvent sous la direction de leur chef dévoué, M. Désiré Scalbert, leur renommée d'avant guerre. En se réjouissant des progrès accomplis à Tourcoing dans l'éducation post-scolaire, M. Wagnon engagea les jeunes à rester fidèles aux principes qui leur étaient inculqués.

M. Jules Parsy, dans sa réponse, remercia M. Wagnon d'avoir bien voulu accueillir les Fifres Scolaires au sein de la Fédération et formula des vœux pour la prospérité des Fifres Scolaires.

Après l'exécution des bans par la Clique Scolaire et de la « Marseillaise » par les Fifres et « Les Intimes » réunis, la fête se clôtura par un vin d'honneur.

ADJUDICATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE RETRAITE DES HOSPICES

La Commission Administrative des Hospices de Tourcoing a adjugé Samedi à quinze heures, les travaux de construction de la Maison de Retraite qui sera érigée rue Lafayette.

La séance est présidée par M. Masurel-Leclercq, ordonnateur adjoint, assisté de MM. Pierre Deborgher, Louis Feutrie, Louis Vandevenne et Henri Lefebvre, administrateurs ; Jules Lahousse, secrétaire économe, Eugène Rolayes, receveur.

Le dépouillement des soumissions a donné les résultats suivants :

1er lot. — **Charpente et Maçonnerie.** — M. M. Le Bonin, à Lille, rabais de 6 %; M. F. Delfosse, entrepreneur à Roubaix, 8 % de rabais; M. A. Masquilier, à Tourcoing, 9 % de rabais; M. G. Cousin, de Comines, 11 % de rabais; M. H. Catteau-Trentesseaux, à Tourcoing, 12 % de rabais; M. F. Dufour, à Armentières, 12 % de rabais; M. H. Debosschère, à Tourcoing, 14 % de rabais, et M. J. Bourgois, à Tourcoing, 19 % de rabais, adjudicataire.

2e lot. — **Charpente, Menuiserie.** — MM. Carlu et A. Vanderlinden, à Roubaix, 15 % de rabais; Planquart, à Roubaix, 18 % de rabais; Pincavet frères, à Roubaix, 23 % de rabais; F. Marivez, à Roubaix, 24 % de rabais; M. Dassonville-Lahousse, à Tourcoing, 26 % de rabais; Mahieu Louis, à Tourcoing, 27 % de rabais; R. et P. Van Welden, à Roubaix, 28.15 % de rabais; Debosschère, à Tourcoing, 30 % de rabais; Union des Menuisiers, à Roubaix, 31.75 % de rabais; Barrès et Cie, à St-Quentin, 32 % de rabais; Bigotte, à Tourcoing, 33 % de rabais; Dufour, à Armentières, 39 % de rabais; et la Société « La Laborieuse », à Armentières, 43 % de rabais, adjudicataire.

3e lot. — **Plafonnage, Enduits.** — MM. Balenghien-Lecomte, à Tourcoing, 14 % de rabais; Crowin, à Tourcoing, 15 % de rabais; Delannoy, à Anzin, 19 % de rabais; A. et J. Gallet, à Tourcoing, 22.25 % de rabais, et Léopold Bruyneel, à Tourcoing, 27 % de rabais, adjudicataire.

4e lot. — **Mme Vve G. Eucher, à Roubaix.** 10 % de rabais; MM. V. Vierlinck, à Tourcoing, 18 % de rabais; A. Destailleurs, à Tourcoing, 23 % de rabais; L. Grulois, à Tourcoing, 24 % de rabais; Delannoy-Devailly, à Armentières, 26 % de rabais; A. Huyghe, à Croix, 30 % de rabais; A. Henry, à Tourcoing, 30 % de rabais; Paul Planquart, à Roubaix, 30 % de rabais, et Louis et Fernand Inglebert, à Tourcoing, 31 % de rabais, adjudicataires.

5e lot. — **Carrelages.** — Mme Vve E. Berton, à Courrières, 7 % de rabais; M. F. Josien, à Lille, 25 % de rabais, et « Les Carreleurs Réunis », à Tourcoing, 31 % de rabais, adjudicataires.

6e lot. — **Pierres et Marbres.** — MM. Destrebecq, à Tourcoing, 13 % de rabais et Georges Lion, à Tourcoing, 20 % de rabais, adjudicataire.

7e lot. — **Ferronnerie.** — MM. Gustave Hasbroucq, à Lille, 17 % de rabais; Société Anonyme Bourée-Thibaut, à Lille, 26 % de rabais; Ch. Basteux, à Armentières, 26 % de rabais; Les Ateliers de Constructions Métalliques, à Tourcoing, 26.30 % de rabais; Lauwers, à Roubaix, à Roubaix, 31 % de rabais, et Cyrille Beuque, à Tourcoing, 33 % de rabais, adjudicataire.

8e lot. — **Plomberie.** — Mme Vve G. Eucher, à Roubaix, 12 % de rabais; Société Berthias et Cie, à Douai, 16.25 % de rabais; MM. J. Vierlinck, à Tourcoing, 19 % de rabais; Delannoy-Devailly, à Armentières, 26 % de rabais; L. Grulois, à Tourcoing, 28 % de rabais; Albert Destailleurs, à Tourcoing, 28 % de rabais; Albert Henry, à Tourcoing, 30 % de rabais; Albert Huyghe, à Croix, 31 % de rabais; Louis et Fernand Inglebert, à Tourcoing, 33 % de rabais, et Paul Planquart, à Tourcoing, 37.25 % de rabais, adjudicataire.

GROUPE DES « POILUS D'ORIENT. » — Le Congrès régional annuel aura lieu à Roubaix, le dimanche 7 mars, et la Commission insiste pour que les poilus tourquenois y assistent en grand nombre. Un banquet par souscription dont le prix a été fixé à 20 fr. clôturera ce Congrès. Les membres du groupe désirant prendre part au banquet sont priés de se faire inscrire au Café Reumaux, pour le mercredi 3 mars, afin que les organisateurs puissent être prévenus en temps utile.

Pour tous ceux qui assisteront au Congrès, rassemblement au siège : Café Reumaux, à 9 h. 15, départ en tramway à 9 h. 30 ; formation du groupe à 10 h. Café Verdonck, 12, place de la Gare, à Roubaix.

La Commission espère que son appel sera entendu et que le groupe de Tourcoing donnera en cette occasion, une preuve nouvelle de sa vitalité.

GROUPE DE LA CROIX-ROUGE DE LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS. — La réunion mensuelle du groupe a eu lieu jeudi, au siège, sous la présidence de M. Dupret, président.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, M. Dupret annonce les nouveaux avantages accordés aux anciens combattants pour la Mutuelle-Maladie. Il constate que quelques poilus des armées d'occupation ont voulu assister à la réunion et espère qu'ils viendront nombreux à la prochaine réunion trimestrielle qui aura lieu le dimanche 28 mars, à 10 heures, dans la Salle des Fêtes de la rue d'Alger.

M. Nève, vice-président, donne lecture du règlement de tir organisé par la Fédération, et afin de former l'équipe du groupe, donne rendez-vous à tous le dimanche 21 mars, à 9 heures 30, au siège, pour aller en groupe au Tir National.

Le groupe des Anciens Combattants de Pont-à-Marcq, procédant à la remise de son fanion le dimanche 7 mars, le groupe y participera et le rassemblement est fixé à 8 h., le même jour, au siège.

M. Dupret rappelle la caisse de voyages qui fonctionne et le banquet qui aura lieu en avril ; il donne lecture d'un vœu qui sera adressé à la Fédération, sur la stabilisation du franc. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

ARGENT TROUVÉ en vendant vos vieux bijoux, dentiers, 20 fr. la dent. Bijoux or et argent au grand prix. A. Vandeplancke, 33 rue du Haze Tourcoing. Carillons Régulateurs, garantis cinq ans. — Grand choix pour Premières Communions. 19291

ARRESTATION. — L'agent de sûreté Henri Dalle, a mis en état d'arrestation une femme d'origine belge, Marguerite Derlos, âgé de 30 ans, demeurant 22, rue de Roubaix, à Mouveron, pour infraction à un arrêté de sûreté. Cette femme est l'objet d'une instruction de M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, pour vols au préjudice de diverses personnes chez qui elle était occupée.

PROCÈS-VERBAL. — M. Sabaterie, commissaire de police du 1er arrondissement, a dressé un procès-verbal à charge d'un sujet belge, Alphonse Vanryssel, âgé de 21 ans, demeurant rue de la Station, à Ingelmunster (Belgique), qui se trouvait en état d'ivresse dans la salle d'attente de la gare, a outragé grossièrement l'agent de police de service et s'est rebellé contre lui.

FEU DE CHEMINÉE. — Les sapeurs-pompiers se sont rendus rue de Roubaix, chez M. Dumez, négociant en vins, où ils ont rapidement éteint un feu de cheminée.

DÉMÉNAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. — Vidanges. — Petit bois cassé. Henri DAEL, 59, rue Nationale, Tourcoing. 518

LES PERMIS DE CONSTRUIRE. — Voici, pour la période du 15 au 28 février, le relevé des permis de construire, avec l'indication des noms et adresses des propriétaires, le genre et l'emplacement des constructions : Daclens, rue de l'Epine, 8. 1 bureau et des transformations, rue de l'Epine, 8. — Gaston Limon, rue Thiers, 11. 2 maisons, rue de Mâcon. — Alph. Marte, boulevard Descat, 274. 2 maisons, rue de la Blanche-Porte, cour Steux. — Liboire Stock, rue de Dijon, 26. 1 maison, rue de Varsovie. — C. Debal, rue du Luxembourg, 46. 1 maison, rue de Varsovie. — G. Verdeyen, rue de Fleurus, 93, à Roubaix. 1 maison, rue de Varsovie. — Paul Lefebvre, rue du Moulin, 63. 1 maison, rue du Général-Douai. — Henri Dacevele, rue d'Isly, 5. 1 débarras derrière la maison, rue d'Isly, 5.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la confiserie L. et E. Duvillier, boulevard de la Marne, un ouvrier confiseur, Germain Despretz, 17 ans, 536, rue du Sapin-Vert, à Wattrelos, a été blessé au médius droit. 20 jours de repos. — Chez Jouve, 20 de la Latte, une bobineuse, Hélène Ducatteau, ... ans, rue de la Latte, cour Joire, a été blessée par une poulie d'un métier. Il en est résulté une fissure probable de l'extrémité de l'humérus et une fracture et luxation des premières vertèbres cervicales. Un mois de repos.

MOUVAUX

OBSERVEZ LA LOI. — Plusieurs contraventions ont été dressées à M. Jules Diérick, rue Lorthiois, 13, pour circulation à bicyclette sur les trottoirs et abandon de voiture sur la voie publique.

MARCQ-EN-BARŒUL

POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉGLISE A ROUGES-BARRES. — Le dimanche, 14 mars, fête de la mi-carême, aura lieu dans la nouvelle salle de la Maison des Œuvres à Rouges-Barres, une soirée dramatique et musicale, au profit de la construction de la future église.

Les jeunes filles de la paroisse prêteront leur gracieux concours en interprétant « le Mystère des fuseaux » ; la partie musicale sera terminée par M. Carot.

On peut se procurer des cartes chez Mme Vve Pennel-Morel et chez M. Désiré Lefebvre, clerc-sacristain.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A l'usine Delespaul-Havez, M. Léon Engloo, 27 ans, demeurant rue Neuve-Eglise, à Bailleul, a glissé et s'est fait une entorse au pied gauche. 12 jours de repos. — Chez MM. Bourée-Thibaut, un manœuvre, M. Clément Potié, 20 ans, demeurant rue de Condé, à Lille, a marché sur un morceau de fer qui l'a blessé au pied gauche. 15 jours de repos. — Un charbonnier de la maison Vermesse, de Lille, M. Jules Dumolin, 21 ans, demeurant rue des Etaques, à Lille, était occupé à décharger du charbon dans une maison, à Marcq, lorsque par suite d'un faux pas, il est tombé dans un escalier. 10 jours de repos.

LINSELLES

Une disparition inquiétante

Nous publions aujourd'hui la photogravure de la jeune Elise Derive, âgée de 14 ans

Mlle ELISE DERIVE

et demi, qui sortie dans la matinée de Vendredi du domicile de ses parents, rue Clémenceau à Lisselles, n'a pas reparu depuis et dont on n'a pu trouver aucune trace.

L. DEGALLAIX, 21, Bd du Cateau, ROUBAIX
TOITURES-TERRASSES. CIMENT Volcanique.
PLAQUES ISOLATRICES *contre l'humidité.*
SPÉCIALISÉE pour ce genre de Travaux. 70976

LILLE

UN CONDUCTEUR DE TRAIN GRIÈVEMENT BLESSÉ EN GARE DE FIVES. — *En traversant, samedi soir, les voies du dépôt de Fives*, M. Alfred Courtecuisse, de Beuvrieres, conducteur de train, a été renversé par une machine haut-le-pied.

Relevé par le mécanicien, le malheureux avait le bras sectionné et portait sur tout le corps de graves blessures.

Après avoir reçu les premiers soins du docteur Bournonville, le blessé fut conduit d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Son état est désespéré.

LA REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR. — Hier dimanche, la remise officielle de la croix de la Légion d'honneur au commandant de sapeurs-pompiers Albert Crombez, a donné lieu à une imposante cérémonie.

Sur la Grand'Place, devant un nombreux public, un long cortège composé des enfants des écoles, de nombreuses sociétés lilloises et terminé par le défilé des auto-pompes, a défilé devant la Déesse.

M. Hudelo, préfet du Nord, entouré de MM. Chauvin, Leroy, Laban, de la Préfecture ; Salengro, maire de Lille, Saint-Venant, député, etc., a remis ensuite la croix au commandant Crombez.

Un banquet, servi aux Ambassadeurs, a clôturé la cérémonie.

CARNET DU JOUR

NAISSANCE

Monsieur et Madame Etienne Balenghien-Lesage sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Etienne, à Tourcoing, le 23 février 1926. 72957d

NÉCROLOGIE

On annonce la mort, à l'âge de 75 ans, de M. Joseph Gombert, ancien directeur de l'école supérieure professionnelle et pensionnat Gombert, à Fournes.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 h. 30.

SITUATIONS
procurées aux personnes qui suivent par correspondance le cours de **Sténo-Dactylo, Comptabilité, Dessin, Droit** ou **Représentation**, etc. Location de machines à écrire. **ÉCOLE PIGIER, de PARIS, 53, rue de Rivoli. — 4 fois plus d'emplois offerts que d'Elèves à placer.** 19297

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — La tournée Strény est venue jouer, dimanche, en matinée et en soirée : « Capoulade de Marseille », comédie vaudeville en 3 actes et 14 tableaux, de Monézy-Eon.

L'œuvre est touchante et attachante dans ses moindres détails, si bien mis en relief par les artistes de la troupe Strény.

M. Glorius, qui remplissait le rôle de Marius Capoulade, avait su prendre « l'assent » méridional, il a provoqué une franche gaieté dans les scènes comiques qui se succèdent dans cette pièce aux situations inénarrables.

Mme Madeleine Briton, se substitue aux personnages de Hélène Delpierre et de Louisette Béchu, avec une aisance qui décèle un talent de fine comédienne. M. G. Strény fut à la hauteur du rôle, assez ingrat, de Merval. Félicitons encore MM. Gavero-Cauciui, dans le rôle sympathique de Jacques Noël ; L. Walter (M. Delpierre), etc., qui ont partagé le succès de cette pièce amusante et que les spectateurs ont chaleureusement applaudie, dimanche, en matinée et en soirée.

—— **La Fédération Nationale et Mutuelle familiale des Combattants belges** avait organisé un attrayant concert, qui a été donné samedi soir devant une très nombreuse assistance, dans la salle de la Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare. Le Comité avait fait appel au bienveillant concours du Théâtre Wallon de Tournai, qui a interprété avec un remarquable talent, deux pièces d'un haut comique : « L'divorce d'ein Pèquen », de M. Arthur Hespel, officiel d'Académie, chevalier de l'Ordre de Léopold II, et « C'est ainsin dins not' ville », pièce avec chant de MM. Colin et Landrieu.

Il convient de féliciter sincèrement, acteurs et actrices, qui ont donné avec une gaîté communicative, un relief tout particulier aux scènes originales, dont sont agréablement pourvues ces deux œuvres. C'est ainsi qu'on a chaleureusement applaudi MM. G. Pennequin, G. Hespel, G. Delannoy, L. Hespel, F. Coulon, R. Delannoy, Mmes Hespel, Allard, G. Dhondt et Vernier. Inutile de dire que les spectateurs charmés, au premier rang desquels se trouvaient M. G. Fairon, consul de Belgique, et Winants, vice-président d'honneur, ont chaleureusement applaudi ces excellents interprètes. Toutes nos félicitations à l'orchestre habilement dirigé par M. Landrieu.

—— **Amicale des Arts.** — « **Les Saltimbanques** », **grand gala annuel**, organisé au Casino, le 4 mars, à 20 heures, par la section théâtrale de l'Amicale, sous la présidence du Comité d'honneur et sous le patronage de M. Claude Rolland, auteur dramatique, président de la Fédération des sociétés théâtrales d'amateurs.

En plus de ce beau spectacle, de nombreuses et brillantes attractions seront données par le corps de ballet du Casino-Théâtre, sous la direction de Mme Wantes-Carbonnel, un match de boxe par des boxeurs en renom, acrobates et clowns musicaux.

La location est ouverte tous les jours au siège, 108, rue des Arts. Fauteuils réservés, 5 fr. ; Fauteuils et Galeries de face, 2 fr. 50 ; Fauteuils de côté, 2 fr. ; Promenoirs et Galeries de côté, 1 fr. 25.

—— **Maison des Œuvres.** — « La Cagnotte », comédie-vaudeville en 5 actes, de E. Labiche. La troupe si appréciée des Parnassiens, a donné dimanche en matinée, devant une salle comble, « La Cagnotte », une spirituelle comédie, qui met en scène une série de mésaventures arrivées à certains notables de La Ferté-sous-Jouare, venus à Paris, pour manger joyeusement le produit d'un cagnotte. Les Parnassiens ont eu, une fois de plus, l'occasion de faire apprécier leur talent, dans l'interprétation de cette pièce.

M. Delcroix a fait un Chambourcy plein de bonhomie ; M. P. Watteau fut d'un naturel bien compris dans le rôle du fermier Colladan et M. Küng personnifia avec aisance le débonnaire pharmacien Cordebois. Félicitons aussi dans les rôles secondaires, MM. Dénatte (Renaudier) ; Six (Beaucantin) ; E. Dereepe (Cornril). Du côté des dames nous devons adresser des éloges à Mlles E. Fivre, L. Glénisson et Georgin, qui se sont acquittées de leurs rôles de façon remarquables. L'orchestre symphonique « Les Ménestrels », dirigé par M. Maes, a exécuté dans la perfection plusieurs morceaux choisis.

—— **Le Concert des P. T. T.** — Ce fut vraiment à une fête de famille, qu'avaient été convés, dimanche, les auditeurs, dans la salle du Gymnase, rue du Grand-Chemin. Le Comité du personnel des P.T.T., qui avait organisé ce concert, a su composer un attrayant programme, qui a été suivi à l'entière satisfaction du public ; en retour, les interprètes ont été chaleureusement applaudis. Après un morceau d'ouverture, exécuté dans la perfection par l'orchestre, on a eu